

N° 60
Juin 2018

Liaisons

Journal interne de l'UTL

L'actualité de l'UTL

CONFÉRENCE INAUGURALE

*Jeudi 20 septembre 2018 à 15H
à l'Athénée municipal*

MICHEL CARDOZE

*« Cyrano de Bergerac, le vrai,
libertin, libertaire... »*



Les conférences de l'UTL: venez un peu, beaucoup, passionnément !

Tous les étudiants de l'UTL peuvent y venir ! Pourquoi pas vous ?

L'UTL propose des cours à l'année, des stages et des conférences. Les cours permettent un large développement des savoirs, les stages une initiation sur un temps limité sans engagement à long terme. Et les conférences ? Elles ouvrent sur deux motivations essentielles : certains y viennent pour découvrir un domaine, une discipline, un thème, un personnage... D'autres les suivent pour y conforter des connaissances déjà acquises, ouvrir de nouvelles perspectives. Pour tous, en un temps particulièrement bref, offrir immédiatement à nos curiosités une nourriture longtemps élaborée, mais si simple qu'elle a même parfois la capacité de nous donner l'impression que nous sommes nettement plus intelligent en sortant de la salle...

Les conférenciers sont choisis chaque semestre par une commission qui mêle les disciplines, les conférenciers plébiscités par les étudiants et de nouveaux intervenants dont les propositions nous ont paru correspondre à vos attentes.

Le cycle de conférences est l'activité la plus souple de toute l'UTL ! Vous choisissez vos thèmes, vous bénéficiez d'une grande variété d'intervenants, vous venez quand vous voulez puisque les conférences ne sont pas liées les unes aux autres ! Une activité modulable en fonction de vos intérêts, de votre disponibilité ! En plein centre ville ! Dans une salle confortable !

Alors, venez ! Rejoignez les deux à trois cents étudiants qui viennent à chaque conférence écouter et débattre, apprendre et comprendre ! Tous les étudiants de l'UTL peuvent y venir ! Pourquoi pas vous ?



Les cours du soir

La Commission de l'UTL avait décidé de mettre en place expérimentalement pour l'année 2017-2018 des cours du soir. Cette décision s'appuyait sur des demandes et des regrets d'un public qui ne peut pas ou ne veut pas venir en journée. Bien lui en a pris puisque sur les 20 activités choisies pour inaugurer cette ouverture de l'UTL entre 18H et 21H, 13 d'entre elles ont fonctionné avec au total 18 groupes et plus de 200 participants. Pour cette nouvelle rentrée 2018-2019, vous pourrez voir sur le programme que de nouvelles activités, de nouveaux cours et niveaux élargissent notre offre.

Une nouvelle commune nous accueille...

La commune de Saint-Médard-en-Jalles a souhaité que l'UTL soit présente sur son territoire. L'équipe municipale a choisi dans notre catalogue les enseignements qu'il paraissait utile de proposer aux Saint-Médardais et nous avons rencontré un intérêt certain puisque 3 activités sur 4 ont fonctionné avec plus de 50 personnes inscrites. Il faut dire que la mairie a assuré une communication remarquable sur ce partenariat avec l'UTL.

De nouveaux lieux d'activité pour l'UTL

Deux salles dévolues à l'UTL ont été aménagées et ouvertes au cours de l'année qui vient de se terminer. Vous bénéficiez d'une nouvelle salle d'activités physiques au cours de la Marne. Plus petite (90 M2) que celle à l'Université, sur le site Broca, elle accueille des groupes qui ne nécessitent pas un espace plus vaste en raison des effectifs et du type d'activité.

Par ailleurs, l'Oareil a signé une convention avec l'Université de Bordeaux pour un usage exclusif d'une salle située à la frontière entre Talence et Pessac, le long de la ligne de tram. La salle a été rénovée et abrite déjà certains cours. Cet ancrage est une véritable chance dans la mesure où les communes concernées ne pouvaient plus nous permettre de développer nos activités.

Nouvelles activités

- Apiculture ;
- Civilisation persane ;
- Claquettes ;
- Classe de cinéma en espagnol ;
- Formation au marché de l'art ;
- Visites de Bordeaux à thèmes ;
- Français langues étrangères.



Nouveaux stages

- Cuisine italienne ;
- Permaculture ;
- Occitan ;
- Le marché de l'art
- Expression orale ;
- Livres créatifs ;
- Paléographie ;
- Danse africaine ;
- Les paperolles ;
- Biodiversité : les plantes sauvages comestibles ;
- Retour photo/dessin numérique ;
- Sorties en bateau ;
- Pratiquer Android ;
- Pratiquer IOS ;
- La vie pratique face au numérique.

Prévisions de voyages

- Février 2019 : Argentine
- Avril 2019 : Chine - Cuba - Italie - Pérou
- Mai/juin 2019 : Prague
- Août : Russie (détails sur le programme annuel 2018-2019)

42 ans de Conférences Inaugurales

Avec cette nouvelle rentrée, cela fait quarante deux ans que l'Université du Temps Libre Bordeaux Métropole propose à ses étudiants un cycle de conférences qui n'a pas à rougir de sa qualité. Éclectique, parsemé de thèmes originaux, de personnalités hors du commun, de conférenciers habituels ou tout nouveaux, tantôt *a capella*, tantôt accompagnés de supports audiovisuels, c'est toujours un rendez-vous culturel qui ponctue les semaines de l'UTL.

42 cycles d'une cinquantaine de conférences, c'est près de 2000 rendez-vous, l'équivalent de presque six ans de conférences quotidiennes ! Une belle continuité qui n'a pu être réalisée que parce que votre intérêt, votre curiosité, votre convoitise culturelle ne se sont jamais démentis.

Il n'est pas question ici de développer un inventaire à la Prévert, pas plus que de choisir avec gourmandise quelques friandises comme nous le ferions à l'étal d'une confiserie ou d'un chocolatier. Il faut pourtant nous attarder un peu sur les conférences inaugurales dont vous avez pu bénéficier et qui nous ont permis de recevoir des personnalités régionales ou nationales.

Les années 2000...

2018- Michel Cardoze, reporter, journaliste parlementaire, chroniqueur, éditorialiste : Carmen, Bizet et la commune de Paris

2017- Michel Cardoze, reporter, journaliste parlementaire, chroniqueur, éditorialiste : Carmen, Bizet et la commune de Paris
Jean Pierre Descombes, animateur TV

2016- Jean-François Clervoy, astronaute, ingénieur général à l'ESA, président de Novespace

François Dubet, sociologue, professeur honoraire à l'université de Bordeaux, ancien membre de l'Institut universitaire de France

José Manuel Tunon de Lara, président de l'université de Bordeaux et de l'OAREIL

Noëlle Châtelet, écrivaine, universitaire, ancienne présidente de la Société des gens de lettres

2015- Michel Cardoze, reporter, journaliste parlementaire, chroniqueur, éditorialiste : Carmen, Bizet et la commune de Paris

2014- Jean-Didier Vincent, professeur de physiologie. Membre de l'Académie des Sciences et de l'Académie de médecine : Le couple
Jean-Claude Guillebaud, écrivain, éditeur : Comment retrouver l'espérance ?

- 2013- Michel Cardoze, reporter, journaliste parlementaire, chroniqueur, éditorialiste : *Les frères Pereire*
Jean-Pierre Coffe, animateur d'émissions télévision et radio
- 2012- Claude Villers, écrivain, journaliste, producteur, président du tribunal des flagrants délires : *L'impertinence*
- 2011- Benoîte Groult, journaliste, romancière, essayiste, membre du jury Fémina : *Le féminisme au masculin*
Michel Cardoze, reporter, journaliste parlementaire, chroniqueur, éditorialiste : *Les procès de Jeanne d'Arc*
Natacha Maufrays, guide conférencière au Musée de la Musique à Paris, concertiste : *La viole de Gambe*
- 2010- Michel Pétauud-Létang, architecte : *La ville est morte, vive la ville ou l'émotion des matériaux du 3^{ème} millénaire*
- 2009- Bruno Masure, journaliste, présentateur du journal télévisé, chroniqueur radio, auteur d'ouvrages sur les médias : *Les médias et le politique*
Noël Mamère, journaliste, homme politique, auteur de nombreux ouvrages : *Les médias et le politique : Emotion, arrangements et tyrannie ?*
- 2008- Jacques Arnould, dominicain, enseignant, chargé de mission au CNES : *Les nouveaux créationnistes*
Jean-Didier Vincent, professeur de physiologie. Membre des Académies des Sciences et de médecine : *Voyage sentimental au cœur du cerveau*
- 2007- Hélène Carrère d'Encausse, Secrétaire perpétuel de l'Académie Française : *L'Empire d'Eurasie*
Claude-Gilbert Dubois, professeur émérite de l'Université Michel de Montaigne (Bordeaux3), chargé de cours à l'Université du Temps Libre de Bordeaux : *Mythologie de l'occident : un creuset culturel*
- 2006- Caroline Mazel, architecte : *Charles Edouard Jeanneret dit le Corbusier.*
Jacques Arnould, dominicain et enseignant à l'Institut Catholique de Paris, chargé de mission au CNES : *Dieu ou la science ? Le créationnisme.*
Eric Fiat, Maître de conférences en philosophie, Université Marne-la-Vallée : *A quoi sert la philosophie ?*
- 2005- Pr. Bernard Bégaud, président de l'Université Bordeaux 2 : *Quels médicaments rembourser demain ?*
Hugues Martin, Député Maire de Bordeaux : *Le parlement européen.*
- 2004- Albert Jacquard, polytechnicien, généticien : *Conversation*
- 2003- Xavier Rozan, directeur de publication de la Revue le Festin / Dominique Dussol, professeur de l'histoire de l'art : *Peut-on parler d'une identité culturelle pour l'Aquitaine ?*
- 2002- Patrick Szersnovicz, critique musical et fondateur de Radio Classique : *Les quatuors à cordes de Beethoven.*
- 2001- Pr. Dominique Ducassou, président de l'université de Bordeaux 2 : *Apport de la radioactivité en médecine.*

2000- Georges de Caunes, Journaliste, écrivain : L'île déserte.

Les années 1990...

1998- Georges de Caunes, Journaliste, écrivain : Histoire de la télévision française.

1997- Noël Mamère, Journaliste, Maire de Bègles : Le métier de journaliste à l'aube du XXI siècle.

1993- Mme Geneviève Bouchon, Directeur de recherche au CNRS, membre de l'Académie de marine de Lisbonne : L'aventure portugaise aux Indes Orientales : Alfonso de Albuquerque.

1992- Pr. Jean Deschamps, Président honoraire de l'université de Pau : L'homme du XX siècle face à la science.

1991- Pr. Dominique Ducassou, président de l'université de Bordeaux 2 : Les progrès des sciences et des techniques au service de l'homme et de sa santé.

1990- Jean d'Ormesson, membre de l'Académie française : Le romancier et ses personnages.

Les années 1980...

1989- Pr. Jean Bernard, membre de l'Académie des sciences, de l'Académie française, de l'Académie de médecine : Le sang, témoin et pilote de l'histoire.

1988- Maurice Druon, Secrétaire perpétuel de l'Académie française : La francophonie dans le monde moderne.

1986- Pr. Jean Bernard, membre de l'Académie française, de l'Académie de médecine : Les progrès de la biologie et la définition de l'homme.

Jacques Chaban-Delmas, Président de l'Assemblée Nationale, Maire de Bordeaux : Forces et faiblesses pour la paix.

1983- M. le Doyen Papy, université de Bordeaux 1 : Les Tropiques : paradis ou terre maudite ?

1982- Pr. Guillemin, président de l'université de Bordeaux 3 : Gloire et misère des Templiers



L'UTL recherche des présentateurs de conférenciers

Le cycle de conférences de l'UTL invite chaque année près de 50 chercheurs, enseignants, professionnels, passionnés qui viennent vous exposer leurs travaux, leurs découvertes, et vous offrent en une après-midi une vision panoramique d'un sujet qu'ils maîtrisent et qui leur tient à cœur.

Dans la mesure où il n'est jamais aisé de se présenter au travers de son parcours, de ses titres et travaux, au risque d'ailleurs de paraître présomptueux, l'UTL a toujours opté pour présenter le conférencier. Cette raison n'est pas la seule. Présenter le conférencier est une manière de l'accueillir, de reconnaître ses compétences, de faire le lien avec le public présent. Ainsi, le conférencier peut se consacrer pleinement, le temps étant compté, au sujet qu'il vient développer devant vous.

Ces présentations ont toujours été assurées par des bénévoles. Il ne s'agit pas de prononcer une conférence avant la conférence, mais de parler du conférencier, d'informer le public en quelques phrases de ce qui est le plus significatif dans son parcours.

Pourquoi venir rejoindre les bénévoles déjà en fonction, mais trop peu nombreux à ce jour ? Parce que vous trouvez cette fonction utile, parce que vous avez envie de participer autrement à la vie de l'UTL. Soyez certains que cette fonction de présentation a de bons côtés : découvrir les parcours des conférenciers au travers des CV qu'ils nous adressent, construire un petit propos, s'adresser à un public...

Ce bénévolat a un atout non négligeable... Il est vraiment modulable en fonction de votre disponibilité, de vos intérêts. Il n'est pas utile d'être présent tout au long du cycle, loin s'en faut ! Vous décidez du nombre de présentations que vous pouvez assurer sur l'année universitaire.

Vous êtes intéressé(e) ? Vous souhaitez des informations complémentaires ? Vous hésitez ?

Venez à une réunion d'information que nous vous proposons le 17 septembre à 14h30, rue Lafayette. Nous pourrons ainsi échanger et répondre à toutes vos questions.

Si vous souhaitez participer à cette réunion, mais que vous ne pouvez vous libérer à cette date, écrivez-nous, si possible par mail :

accueil.utl@wanadoo.fr afin que l'on puisse vous contacter.

Nous vous attendons !



STATISTIQUES UTL 2017-2018

Nombre total d'étudiants : 6 186

(2016-2017 : 5 929 étudiants)

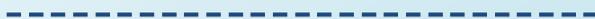
Nombre d'hommes : 1 846 soit 29,84 %

Nombre de femmes : 4 340 soit 70,16 %

Ages	Nombre	%
Moins de 40 ans	70	1,13 %
De 40 à 49 ans	59	0,95 %
De 50 à 59 ans	358	5,79 %
De 60 à 69 ans	3 224	52,12 %
De 70 à 79 ans	1 993	32,22 %
80 ans et plus	431	6,97 %
Non précisé	51	0,82 %

Nombre d'inscrits sur les 10 activités les plus fréquentées

<i>Anglais</i>	1 157
<i>Espagnol</i>	624
<i>Randonnes pédestres</i>	554
<i>Histoire de l'Art</i>	545
<i>Philosophie</i>	373
<i>Visites</i>	360
<i>Italien</i>	314
<i>Gymnastique</i>	218
<i>Dessin-Peinture</i>	207
<i>Marche nordique</i>	205



CHARGES	En Euros	en %
Achats	24 500,00	2%
Frais de Locaux	211 270,00	17%
Frais de structure	53 910,00	4%
Reprographie/affranchissement	53 000,00	4%
Personnel Administratif	255 000,00	20%
Responsables Activités	640 500,00	53%
TOTAL CHARGES	1 238 180,00	100%

PRODUITS	En Euros	en %
Recettes UTL 2017/2018	1 362 197,00	99,25%
Produits divers	7 300,00	0,53%
Produits exceptionnels	1 500,00	0,11%
Produits financiers	1 500,00	0,11%
TOTAL PRODUITS	1 372 497,00	100%

Le quotidien de l'UTL



Fermeture du site de la Victoire : l'UTL résiste !

Nous avons vécu tout au long du printemps dernier une situation exceptionnelle avec la fermeture totale du site universitaire de la Victoire qui nous a privés de notre siège social, des salles dédiées à l'Oareil dans le bâtiment Broca 1 ainsi que des salles des cours d'anglais dans l'îlot central.

Nous avons pu poursuivre notre action et maintenir nos activités avec l'aide de tous. Le personnel administratif a dû s'adapter à des bureaux de fortune rue Lafayette tout en s'employant à trouver des solutions de rechange, semaine après semaine, pour plus de 90 groupes, soit près de 1300 étudiants. Les enseignants ont accepté des modifications dans leur organisation et certains ont même investi des bars et des restaurants le temps de trouver des lieux plus adaptés. Des partenaires nous ont apporté leur soutien – la mairie et le CCAS de Bordeaux, la résidence-service COGEDIM l'Esprit des quais – et l'université de Bordeaux a transféré des groupes sur le site tout proche de l'odontologie épargné par le blocage.

Quant aux étudiants de l'UTL, ils ont accepté de bonne grâce de changer de lieux, d'horaires, parfois chaque semaine, accueillant les appels téléphoniques, les mails et les SMS avec gentillesse, malgré les désagréments de la situation et les incertitudes pour la suite.

Merci à tous ! Nous avons pu ainsi maintenir la majorité des activités habituellement domiciliées sur ce site universitaire et éviter qu'elles puissent être amputées d'un trimestre !



Jean-Jacques AMYOT
Directeur

Contrôle des conférences et des activités

Vous avez été nombreux à nous féliciter d'avoir effectué un contrôle des cartes d'adhésion à l'OAREIL à l'entrée de la salle de conférence de l'Athénée municipal en janvier 2016 et nous avons été sensibles à votre compréhension.

Cette vérification avait, d'ailleurs, été demandée à plusieurs reprises par certains d'entre vous, étonnés de rencontrer des non-adhérents dans le public.

D'autres étudiants nous interrogeaient :

- Puis-je me faire accompagner de mon mari (ou de mon fils) lorsque le sujet l'intéresse ?
- Est-il possible de prêter sa carte en cas d'absence ?
- Ma cousine va séjourner chez moi trois semaines ; pourra-t-elle assister aux conférences ?
- J'étais absente en début d'année et je n'ai pas renouvelé mon adhésion, mais j'étais inscrite l'année dernière, alors, puis-je assister à quelques conférences, de temps à autre...
- Je voyage souvent et ne viens pas régulièrement. Je n'ai pas jugé utile de m'inscrire... Je me demande si je peux encore participer à des activités de manière ponctuelle...

Toutes ces questions ont reçu une réponse négative, mais il nous paraît nécessaire d'effectuer quelques vérifications.

Elles nous ont permis de constater qu'un petit nombre de personnes se trouvait "en situation irrégulière".

Il est donc utile de rappeler quelques points essentiels :

- 1 - L'inscription est individuelle et ne permet pas de se faire accompagner - même occasionnellement ;
- 2 - L'inscription est personnelle et la carte d'adhérent ne peut être prêtée ou cédée ;

3 - L'inscription est annuelle et le non renouvellement entraîne la radiation de l'association et l'interdiction de bénéficier de ses prestations, même occasionnellement.

Notre association vit uniquement de ses cotisations : ce sont elles qui nous permettent de rémunérer le personnel et vos enseignants, de payer les frais de matériel, de locaux... Il est normal que seuls les membres à jour de leur cotisation puissent bénéficier des prestations, qu'il s'agisse des conférences, cours, stages, sorties, voyages...

Et puis ce serait inique que pour le même service certains s'acquittent d'une cotisation et d'autres pas ! Cette réglementation est commune à toutes les associations.

Vous pouvez trouver dans notre association un nombre important d'activités extrêmement variées et vous nous témoignez souvent votre satisfaction. Mais cela exige une bonne organisation et une gestion rigoureuse.

Aidez-nous à faire vivre et à développer notre Université en étant attentifs au respect de ces règles. C'est aussi votre intérêt puisque cela évitera l'augmentation des cotisations et permettra de maintenir le nombre et la qualité de ses prestations.

Ce contrôle des cartes d'adhérent sera désormais renouvelé chaque année, à plusieurs reprises. Nous avons également entrepris des contrôles sur certaines activités que nous multiplierons l'année prochaine.

Merci encore pour votre compréhension et la confiance que vous nous accordez.

Jacqueline LAFFARGUE
La Vice-présidente





Informations administratives

Questions relatives au certificat médical

Au moment des inscriptions, nous avons souvent des remarques à propos de nos exigences concernant les certificats médicaux d'aptitude à telle ou telle activité physique et sportive. Certains estiment que c'est dépenser inutilement les fonds de la Sécurité sociale. D'autres sont agacés par ce qu'ils pensent être une perte de temps. À tous ceux-là, je peux répondre par expérience que, pour un grand nombre de personnes, l'attention apportée à leur propre santé est insuffisante.

Déterminer le taux de cholestérol tous les 6 mois n'a aucun intérêt. Mais parler avec son médecin de son état de santé correspond à un temps nécessaire pour une prévention efficace. Et dans cet esprit, la rédaction d'un certificat médical d'aptitude est certainement une occasion à saisir. Encore faut-il que le médecin ne se contente pas de simplement rédiger ce certificat ! Profitez de cette occasion pour lui poser les questions qui vous concernent et réalisez à cette occasion un travail de détection et de prévention. A titre indicatif, prenez connaissance de la liste de questions proposées par la Fédération Française de Randonnées. Si vous avez une réponse positive à l'une d'entre elle, alors une mise au point avec votre médecin traitant s'impose. Et présentez-lui ce questionnaire renseigné.

Durant les 12 derniers mois :

1 - Un membre de votre famille est-il décédé subitement d'une cause cardiaque ou inexpliquée ?

oui - non

2 - Avez-vous ressenti une douleur dans la poitrine, des palpitations, un essoufflement inhabituel ou un malaise ?

oui - non

3 - Avez-vous eu un épisode de respiration sifflante (asthme) ?

oui - non

4 - Avez-vous eu une perte de connaissance ?

oui - non

5 - Si vous avez arrêté le sport pendant 30 jours ou plus pour des raisons de santé, avez-vous repris sans l'accord d'un médecin ?

oui - non

6 - Avez-vous débuté un traitement médical de longue durée ?

oui - non

A ce jour :

7 - Ressentez-vous une douleur, un manque de force ou une raideur suite à un problème osseux, articulaire ou musculaire (fracture, entorse, luxation, déchirure, tendinite etc.) survenu dans les 12 derniers mois ?

oui - non

8 - Votre pratique sportive est-elle interrompue pour une raison de santé ?

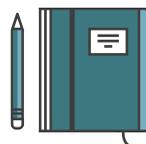
oui - non

9 Pensez-vous avoir besoin d'un avis médical pour poursuivre votre pratique sportive ?

oui - non

Les bénéfices les plus nets de la pratique régulière d'une activité physique après 70 ans concernent les pathologies cardiovasculaires et les maladies métaboliques. Et les médecins ne peuvent qu'encourager une pratique régulière et adaptée à la personne avec, cependant, une réserve : n'attaquez pas une activité physique sans entraînement ! Avant de suivre le train d'une marche rapide, il est nécessaire de se préparer physiquement mais aussi en choisissant le matériel adapté.

Dr JP EMERIAU



Informations sociales et culturelles

AVANTAGES DE LA CARTE D'ETUDIANT DE L'UNIVERSITE DU TEMPS LIBRE

Comme j'ai eu l'occasion de l'indiquer lors de la réunion des étudiants du 15 mars où il y avait peu de monde en raison des évènements dans la ville, je me permets de vous rappeler ou de vous signaler - si vous ne le savez déjà, que votre carte vous permet de bénéficier du "tarif étudiant" dans certains cinémas de Bordeaux et au Jean Eustache de Pessac.

D'autre part il y a une société de services informatiques, à Bordeaux, reconnue comme "Service à la personne" qui sur présentation de votre carte d'étudiant vous fait bénéficier de 10€ de réduction



sur une intervention à domicile. Ces interventions sont déductibles des impôts et peuvent même faire bénéficier d'un crédit d'impôt. Depuis la loi de finances 2017 qui a généralisé le crédit d'impôt pour l'emploi d'une personne à domicile, actifs et non actifs bénéficient désormais du même avantage.

Le crédit d'impôt permet de déduire la moitié des frais engagés (charges sociales comprises), de l'impôt sur le revenu, dans la limite d'un plafond qui varie entre 12.000 et 15.000 euros. Si le contribuable est faiblement imposé ou non imposable, il est remboursé de la différence par l'administration fiscale.

Docteur Ordinateur est présent sur les communes d'Arcachon, Bordeaux, Gradignan et Saint Médard en Jalles.

Bernadette MONFEUGA
Bénévole à l'UTL



Toitplusmoi.eu : 1^{ère} plateforme européenne de cohabitation solidaire entre générations

Vous êtes retraité(e), vous vivez à Bordeaux ou dans sa métropole, et vous disposez d'une chambre libre dans votre logement ? Lancez-vous dans une aventure humaine et culturelle en accueillant un(e) étudiant(e) européen(ne) ! Découvrez le service Toit+Moi...

L'Assurance retraite et ses partenaires ont récemment lancé toitplusmoi.eu : la première plateforme européenne numérique qui met en relation des retraités ayant une chambre à proposer, avec des jeunes européens (étudiants, apprentis ou volontaires bénéficiaires d'une bourse Erasmus+) à la recherche d'un logement, en vue d'une cohabitation.

Avant son lancement officiel, une expérimentation du dispositif Toit+Moi avait été menée par la CARSAT Aquitaine à la rentrée 2017 avec des retraités résidant à Bordeaux et Pau, et des étudiants Erasmus espagnols.

Basé sur le principe de la solidarité intergénérationnelle et interculturelle, le service Toit+Moi vise à prévenir le risque d'isolement des aînés tout en favorisant les échanges entre générations et le mélange des cultures.

Ce dispositif couvre pour le moment l'Aquitaine et plus précisément les grandes métropoles étudiantes de Bordeaux, Pau et Bayonne, ainsi que les villes de Paris et Lille, avant d'être élargi courant 2018 à de nouveaux territoires.

Un service simple, sécurisé et humain

Toit+Moi vous garantit un espace numérique sécurisé (données protégées, vérification de l'identité) facilitant la mise en relation avec les étudiants. C'est vous qui choisissez la personne avec laquelle vous

souhaitez cohabiter. En complément, du début à la fin de la cohabitation, vous bénéficiez d'un accompagnement humain avec une association locale, partenaire de la CARSAT Aquitaine (l'association Vivre Avec pour la Gironde).

Cohabitation solidaire

Accueillir un(e) étudiant(e) européen(ne) chez vous, c'est faire un acte solidaire en lui facilitant l'accès au logement et contribuer ainsi à la mobilité des jeunes européens. C'est lui donner l'opportunité de vivre une immersion chez l'habitant pour découvrir la culture locale et perfectionner son apprentissage du français.

Cette formule de cohabitation vous offre une présence rassurante et bienveillante, des moments conviviaux, et une ouverture à une autre culture

A noter qu'il n'y a pas d'engagement monétaire ou d'obligation de présence de la part de l'étudiant(e), uniquement une participation aux charges courantes (électricité, eau, internet...) dans la limite de 150€ par mois.

Intéressé(é) ? Rendez vous sur toitplusmoi.eu !



Influence des émotions dans l'apprentissage des mots au cours de la vie

Objectifs :

Tous les mots sont-ils aussi bien appris ? Quelle influence a la connotation émotionnelle d'un mot sur sa lecture et son apprentissage ? L'influence des émotions est-elle la même pour tout le monde ? L'objectif de cette recherche était d'étudier si les caractéristiques émotionnelles des mots pouvaient influencer leur apprentissage chez les personnes d'âge différent.

Pour étudier cela, nous nous sommes intéressées dans un premier temps à l'influence de la valence émotionnelle d'un mot sur son apprentissage et à la stabilité de cet effet avec le temps. Dans un second temps, nous avons étudié l'influence des émotions sur l'apprentissage à travers l'étude du voisinage orthographique émotionnel. Le voisinage orthographique se définit comme deux mots ne se différenciant que par une lettre. Par exemple, le mot « blanc » compte parmi ses voisins orthographiques le mot « flanc ». La ressemblance orthographique entre ces deux mots engendre une compétition entre eux entraînant un ralentissement de la lecture du mot. Par ailleurs, cet effet du voisinage semble modifié par les émotions. En effet, un mot avec un voisin émotionnel (ex : « couleur » a comme voisin négatif le mot « douleur ») sera lu encore plus lentement. A notre connaissance, l'effet du voisinage ainsi que de sa valence n'a jamais été étudié dans des tâches d'apprentissage. De plus, l'un des objectifs importants de notre travail était de s'intéresser à la modification du traitement des émotions au cours de la vie. En effet, plusieurs études suggèrent qu'avec l'âge nous serions capables de mieux réguler les émotions négatives avec une tendance à se diriger vers les émotions positives. Nous avons ainsi réalisé deux études dont l'objectif était de déterminer le rôle des émotions dans l'apprentissage de mots.

Méthode et résultats :

Dans l'étude 1, nous nous sommes intéressées à l'influence de la valence émotionnelle des mots dans des tâches d'apprentissage chez 47 adultes âgés d'environ 20 ans et 47 adultes âgés de plus de 60 ans. Les mots à apprendre avaient une connotation émotionnelle soit positive (ex : « ourson », soit négative (ex : « otage ») ou neutre (ex : « besace »). Les participants avaient pour consigne d'apprendre les mots et d'en rappeler à l'oral le maximum. Les résultats indiquent que les mots émotionnels, qu'ils soient positifs ou négatifs, sont mieux rappelés que les mots neutres sans connotation émotionnelle, et ceci quel que soit l'âge des participants . Par ailleurs, ces résultats sont stables car un rappel des mots appris après un délai de 20 min montre que les mots émotionnels sont encore une fois mieux rappelés que les mots neutres.

Dans l'étude 2, nous nous sommes intéressées à l'influence de la valence émotionnelle du voisinage orthographique. Pour ce faire, 48 adultes âgés d'environ 20 ans et 48 personnes âgées de plus de 60 ans ont appris des listes de mots. Ces listes comportaient des mots avec des voisins orthographiques neutres (ex : fauve/mauve) et des mots avec des voisins orthographiques négatifs (ex : truelle/cruelle). Les participants avaient pour consigne d'apprendre les mots et d'en rappeler le maximum par écrit. Les résultats suggèrent que le voisinage orthographique émotionnel des mots n'influence pas leur apprentissage : le nombre de mots rappelés avec voisins orthographiques neutres ou négatifs était semblable, et ceci quel que soit l'âge des participants.

Conclusion :

En conclusion, nous pouvons observer à travers ces deux études que les émotions jouent un rôle dans l'apprentissage des mots. Plus spécifiquement, l'étude 1 met en évidence un meilleur apprentissage des mots ayant une connotation émotionnelle que des mots neutres. Par ailleurs, cet effet est stable, puisque l'avantage du rappel pour les mots émotionnels est retrouvé après 20 min de délai. De plus, cet effet n'est pas sensible à l'âge des participants, ce qui suggère un traitement des émotions, positives comme négatives, constant tout au long de la vie.

L'étude 2 révèle que l'effet des émotions n'est pas retrouvé dans l'étude du voisinage orthographique émotionnel. L'une des hypothèses probables est que l'effet indirect des émotions contenues dans le voisinage orthographique n'est pas assez fort pour influencer l'apprentissage du mot.

Ces résultats nous ont permis d'avoir une meilleure compréhension de l'implication des émotions dans l'apprentissage d'un mot. Il nous semble par ailleurs important de nous intéresser dans de prochaines études à de nouvelles différences entre les individus. Il s'agira par exemple d'étudier l'influence de l'état émotionnel des personnes dans le traitement des émotions et l'apprentissage des mots émotionnels.

Merci aux étudiants de l'OAREIL qui ont participé et qui ont ainsi contribué à la réalisation de ce travail.

Etude réalisée par : Claire BALLOT ; Stéphanie MATHEY ; Elisa HUNAULT et Christelle ROBERT

Laboratoire de Psychologie LabPsy EA4139 de l'université de Bordeaux

Etudiants de l'UTL, proposez nous des articles !

Vous suivez une ou plusieurs activités à l'UTL et vous aimeriez en parler... Vous êtes venu(e) écouter une conférence et vous souhaiteriez donner votre point de vue... Le stage auquel vous avez participé vous a ouvert des perspectives que vous voulez partager...

Ecrivez un bref article et nous le publierons ! Le journal interne de l'UTL vous est ouvert : profitez-en !

*La date ultime de remise des textes pour le Liaisons
n° 61 de décembre 2018 est fixée
au 15 novembre 2018
Textes à adresser à utl.victoire@oareil.fr*



Directeur de la publication : José Manuel TUNON DE LARA

Comité de lecture :

Jean-Jacques AMYOT
Danielle BÉRARD
Yves BONNEAU
Gisèle LEBELLÉ

Lucien DENTEL
Jean-Paul EMERIAU
Jacqueline LAFFARGUE
Michel RIVIERE

Université du Temps Libre Bordeaux-Métropole
Oareil – 3 ter place de la Victoire
33076 Bordeaux Cedex
www.oareil.org

Des chèques cadeaux à l'Université du Temps Libre...

Des fêtes, des anniversaires, des événements... À chaque occasion qui nous permet d'offrir un cadeau à ceux qui nous sont proches, il faut se creuser la tête...

Et si l'Université du Temps Libre devenait un cadeau original, une surprise ?

170 activités différentes, de la culture aux loisirs, des activités physiques aux langues étrangères, autant de possibilités et d'idées entre lesquelles vous n'aurez pas à choisir !

UNIVERSITÉ
du temps libre
BORDEAUX (COMMISSARIAT BORDEAUX)

Chèque Cadeau de 20 euros
Université du Temps Libre
Bordeaux CUB

Le plaisir d'apprendre n'a pas d'âge!

Chèque cadeau de vingt euros _____ N° _____

Offert à _____

De la part de _____

SPECIMEN

Ce chèque n'est en aucun cas remboursable

Venez acquérir des chèques cadeaux et laissez à la personne à qui vous les offrez, la possibilité de choisir ses activités. Simple, facile, respectueux des goûts de chacun ! Le plaisir de choisir, le choix du plaisir...

Chèques de 20€, de 50 €, de 62 € pour la cotisation de base, toutes les options sont donc possibles, toutes les incitations permises...

Et pas de date de péremption ! Les chèques sont valables pour l'année en cours et le restent pour les prochaines rentrées !

Ils sont à votre disposition à l'accueil, au 3 rue Lafayette, à Bordeaux.

SEMAINE PORTES OUVERTES

Université du Temps Libre

DU LUNDI 10 AU VENDREDI
14 SEPTEMBRE 2018

Le planning vous a été envoyé avec le
programme UTL 2018-2019 ou disponible
sur notre site www.oareil.org

